

NOTICE INTÉRESSANTE,

AYANT rapport à un Ouvrage récemment publié, où l'on indique, d'après la saine expérience,

DES Nouveaux Moyens, également sûrs, agréables & commodes pour guérir LA MALADIE ANTI-SOCIALE, sans le concours des applications caustiques, ni des instrumens tranchans dans aucun cas.

DÉCOUVERTE IMPORTANTE.

A laquelle on a réuni la dispensation du célèbre Anti-vénérien de M. DE GODERNAUX, éprouvé solennellement en Angleterre & en France, adopté par le Roi pour le traitement de ses Troupes en Campagne, & en Garnison.

PAR M. ANDRIEU, Docteur en Médecine & en Chirurgie de l'Université de Montpellier.

*Quod vidimus, videruntque
Alii & laudavere, testamur.*



A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue de la Comédie-Française,
Hôtel de la Fautriere.



M. DCC. LXXXII.

N. B. Comme la grande authenticité du Remède de M. de Godernaux , par les expériences solennelles ci-après énoncées, & sa propriété inappréciable de guérir les Troupes en marche, & sous les Drapeaux en temps de Guerre , exclusivement à tout autre Antivénérien , connu jusqu'à ce jour , ont porté quelques Personnes à contrefaire ce Remède ; il importe essentiellement d'élu-der cet abus dangereux , en s'adressant directement à l'Auteur désigné, afin de se procurer le Remède véritable, dont la bénignité & l'efficacité sont également constatées.

Chir. BIBLIOTHÈQUE
238 de F. FRISCO
Médecin
SILCK

Janvier 1843



NOTICE INTÉRESSANTE,

AYANT rapport à un Ouvrage récemment
publié, où l'on indique, d'après la saine
expérience,

DES Nouveaux Moyens, également sûrs, agréables & commodes pour guérir LA MALADIE ANTI-SOCIALE, sans le concours des applications caustiques, ni des instrumens tranchans dans aucun cas.

DÉCOUVERTE IMPORTANTE.

A laquelle on a réuni la dispensation du célèbre Anti-vénérien de M. DE GODERNAUX, éprouvé solennellement en Angleterre & en France, adopté par le Roi pour le traitement de ses Troupes en Campagne & en Garnison.

LA maladie vénérienne attaquant à la fois les principes de la vie & les sources de la génération, est devenue le plus horrible fléau du monde habité; l'homme déjà accablé du fardeau de son existence, a trouvé pour comble d'in-

A 2

fortune les germes de la mort au sein même de la jouissance & de sa reproduction.

Si un tel fléau étoit plus d'un parmi les hommes , la terre feroit un séjour dangereux où notre espèce succombant sous ses maux , ou fatiguée de combattre contre sa destinée , parviendroit à une extinction totale & abandonneroit cette planète à des êtres plus heureux ou moins persécutés.

Si le mal vénérien étoit susceptible d'être détruit par des moyens politiques ; s'il pouvoit être anéanti dans son principe , comme un levain épidémique contagieux ; si l'art avoit en lui-même un préservatif assuré contre cette hydre obscène qu'un penchant irrésistible perpétue , il seroit sans doute inutile ou tout au moins peu important de s'occuper de la guérison d'un mal dont la solution tiendrait ainsi à des moyens arbitraires.

Mais comment détruire une maladie furtive & honteuse , dont l'aveu coûte le plus à l'honnêteté ; dont le soupçon même allarme la pudeur ; dont la présence & l'existence sont si souvent équivoques ; dont le siège & la retraite ordinaires répugnent toujours à l'examen ; dont la contagion est si subtile & si souvent non apa-

rente quoique réelle; une maladie enfin, à laquelle l'attrait le plus puissant de la nature expose sans cesse les hommes.

Comment prévoir d'ailleurs son extinction spontanée (1)? comment se flatter qu'un germe virulent, identifié en quelque sorte à l'espece & aux individus, puisse finir de lui-même par ses propres effets, tandis que depuis plusieurs siècles qu'il a été caractérisé, & malgré l'immense étendue de sa propagation, il ne cesse de produire ces écoulemens foidides & douloureux, ces inflammations rapides, ces tumeurs, ces exulcérations malignes, ces pustules, ces excroissances incommodes qui dégradent les organes destinés à nous reproduire, ces ulcères rebelles, ces douleurs vives, ces affections osseuses & cutanées, &c. &c.? Accidens dont la

(1) Il y a déjà deux siècles & demi que plusieurs Ecrivains avoient annoncé que le mal vénérien touchoit à sa fin : Voici comme parloit Jérôme Fracastor, Médecin de Vérone, dès l'année 1530, au Liv. I. de son Poëme latin sur la Vérole :

..... *Namque iterùm, cùm fata dabunt,*
Labentibus annis
Tempus erit, cùm nocte atrâ sopita
Jacebit
Interitu data.

plupart sont susceptibles de la plus grande intensité, relativement au degré de contagion, & aux dispositions particulières des organes affectés, sans qu'il paroisse que le laps de temps ni une plus grande distribution dans les effets en aient affoibli la cause.

L'art de guérir a consacré ses dogmes & ses bienfaits au traitement des maladies vénériennes; mais par une fatalité attachée à la misère humaine, les médecins ne se sont point assez sérieusement occupés de la guérison de ces maux; de-là tant de malades qui ont succombé, tant de faux spécifiques qui ont été introduits, & l'usage barbare d'appliquer le fer & le feu abusivement perpétué.

Combien de visages pâles & défaits! Combien de poitrines délabrées! Combien de symptômes acrus & dégénérés! Combien de maisons & de familles éteintes sans postérité (1)! Combien plus encore de malades de tout âge

(1) On ne peut révoquer en doute que la substance qui sert à la reproduction de l'homme, ne puisse se charger ou entraîner avec elle un levain virulent ou morbifique, qui agit sur le fœtus, dès le moment même de sa formation. On n'a qu'à citer cette longue & affligeante liste de maladies héréditaires qui se perpétuent si opiniâtrément dans les

non guéris & plongés dans des accidens funestes dont on ignore la cause, & qui font l'effet de ces faux antidotes ou des applications violentes !

En vain la prévoyance & l'autorité ont elles établi les précautions les plus sages ; le Public trompé par des succès apparens, & par l'attrait séduisant d'une guérison prétendue agréable & facile, ne pouvant d'ailleurs discerner la valeur de ces remèdes non plus que les lumières & la probité de ceux qui les approuvent & les distribuent, accourt toujours avec avidité à des moyens qu'on lui annonce également bons & commodes.

C'est ainsi que dans une profonde obscurité, on saisit tous les appuis que le hazard présente, & qu'on s'y attache, quelque fragiles & quelque dangereux qu'ils soient (1).

D'autre part la trop grande sécurité, la né-

familles : les vertus sont passagères, le mérite est personnel ; mais les vices, les excès & les débauches transmettent leurs effets par voie de génération : delà, tant de conceptions défectueuses, tant d'enfans dégradés & pusillanimes, &c. . .

(1) Tels, ces voyageurs dont parle *Horace*, que la nuit a surpris en passant dans une forêt : ils marchent sur la foi d'un guide qui les égare, l'un à droite, l'autre à gauche ;

gligence des malades, ou leur répugnance envers les remèdes, le caractère protéiforme de la maladie vénérienne sous l'aspect d'autres maladies avec lesquelles elle est souvent confondue. Toutes ou quelques-unes de ces circonstances rendent insolubles, dans une infinité de cas, la vérole & ses principaux accidens. Combien de personnes entichées de ce mal qui ignorent leur état, ou qui ont vainement tenté leur guérison ?

Touché de tant de maux & d'abus affligeans dont l'Auteur est sans cesse le témoin, il a cru devoir se hâter d'y obvier désormais par la publication de l'Ouvrage dont on donne ici l'extrait, & dont on va exposer les motifs.

P R E M I E R M O T I F.

Rendre désormais possible & certaine la guérison de tous les maux vénériens, tels qu'en soient le degré, l'ancienneté, les complications & les dispositions physiques individuelles des malades.

ils prennent tous diverses routes ; chacun croit suivre la bonne, & plus il le croit, plus il s'écarte.

. . . . *Velut silvis, ubi passim*

Palantes error certo de tramite pellit,

Ille sinistrorsum, hic dextrorsum abit; unus utriusque

Error, sed variis illudit partibus. . . .

Lib. II. Sat. III.

S E C O N D M O T I F.

Bannir pour toujours du traitement de ces maux, *ces applications corrosives & brulantes, ces incisions, ces extirpations cruelles & douloureuses, ces mutilations dégradantes & ignobles* qu'une pratique également révoltante, inhumaine & servile, abusivement perpétuée jusqu'ici, ne cesse de faire subir aux malades, & dont tous les anti-vénériens accrédités de nos jours exigent de plus fort l'usage : tels sont,

Le Rob anti-syphillitique,

L'Elixir anti-vénérien,

L'Eau anti-vénéérienne,

Le Syrop anti-vénérien & autres, &c, &c.

Il conste par l'annonce même de ces remèdes, par les relations de leurs épreuves, & par les résultats journaliers de leur administration, qu'ils assujétissent constamment les malades à la torture des applications du fer ou des topiques brulans & corrosifs, comme des accessoires indispensables pour aider & suppléer leurs effets (1).

(1) Il étoit d'autant plus intéressant de proscrire ces agens redoutables & violens du traitement des maladies vénériennes, que loin qu'ils concourent essentiellement au succès des autres remèdes, ils nuisent toujours plus ou

T R O I S I È M E M O T I F.

On peut ajouter pour troisieme motif celui de ménager le gout & les facultés des malades par l'agrément & la circonscription des moyens dont le nombre & la quantité sont déterminés invariablement ou à peu-près, pour chaque cas particulier.

Nouveaux Anti-vénériens proposés.

A divers antivénériens d'une forme & d'un emploi agréables & commodes, composés de principes extraits des végétaux & minéraux exotiques & indigènes, dont une longue suite de succès constamment heureux, ont établi l'efficacité, la certitude & la stabilité d'effet, l'Auteur réunit

moins à ces mêmes succès, tant à raison de la terreur qu'ils impriment, des souffrances & des douleurs qu'ils excitent, que par l'irritation & la révolution qu'ils produisent dans l'économie animale, d'où résulte le réfolement de l'humour virulente à l'intérieur, & son transport sur les yeux, sur la gorge, sur la poitrine, sur le foye, sur le siège, &c. où elle donne lieu à des maladies plus ou moins désagréables & dangereuses. . . . Sans parler des mauvais effets de ces applications violentes sur les parties même où elles sont faites, tels que ces brides, ces étranglemens douloureux & perpétuels, ces cicatrices dures, irrégulières, dégradantes, ignobles, &c. &c.

la dispensation du célèbre *antivénérien* de M. le Chevalier de Godernaux (1), remède si fameux à raison de ses grandes propriétés, soit en Angleterre où il est connu depuis long-tems sous le nom de *Poudre unique*, soit en France où un grand nombre d'expériences solemnelles & irréfragables en ont à jamais confirmé l'efficacité, notamment celles qui ont été faites en 1780, par ordre exprès du Roi, & par les soins du Ministre de la Guerre sur un détachement de 36 soldats de différens Régimens, affectés des maladies vénériennes plus ou moins graves & invétérées, lesquels étant

(1) Ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis; ce remède consiste en une poudre de préparation chimique, dont la famille de M. de Godernaux possède la connoissance depuis très-long-temps: ses ancêtres, ainsi que lui, en ont fait faire usage à un très-grand nombre de personnes avec les plus heureux succès. Pendant la Guerre, le Chevalier de Godernaux guérissoit les Dragons de sa Compagnie, affectés de maladies vénériennes, sans que le service en souffrît, & sans les envoyer aux Hôpitaux.

A la Paix, M. de Godernaux s'étant rendu à Paris, où les succès de son remède l'avoient devancé, nombre de personnes malades en réclamèrent & en éprouverent les bons effets, & plusieurs personnes de l'Art l'accueillirent avec empressement. La multiplicité des cures dans des

partis de Lille en Flandres sur la route de la Cour N^o. 27. pour se rendre à Toulon &

maladies graves, dont plusieurs paroissoient sans espérance de guérison, ayant fait mieux connoître à M. de Godernaux l'importance de son remède, il conçut l'espoir de le rendre utile un jour aux deux mondes, & de présenter *au Roi* l'hommage de cette découverte. Rempli de ce noble projet, il passa en Angleterre pour y faire des expériences en grand, & traiter les malades en pleine liberté.

LE LORD ROCHEFORT, alors Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant accueilli l'Auteur & sa Découverte, ordonna sur le champ les premières expériences dans les Cazernes de Kingfington, sur soixante-sept Dragons de Chevaux-Légers de la Reine, infectés de maladies vénériennes des plus graves, qui furent traités & radicalement guéris, sans que le traitement eût dérangé en rien leur service, ainsi qu'il fut attesté par l'Etat-Major. *Signés*, JOHN BOURGOIGNE, Colonel, WILLIAMS HARCOURT, Lieutenant-Colonel, ROBERT KINGSTON, Major, &c. &c.

Le Ministre, convaincu par cette expérience majeure, de l'efficacité du remède, résolut d'en fixer l'administration en Angleterre, par un Privilège exclusif qui fut accordé à M. de Godernaux, & par une Soucription de 500 guinées en faveur de son Préposé, dépositaire de ce remède, à la tête de laquelle Soucription furent le Duc de Glocester, frere du Roi, & les plus grands Seigneurs du Royaume. On peut voir à ce sujet un Ouvrage Anglois, dont on donnera la Traduction, où l'on trouve consignées un très-grand nombre de guérisons extraordinaires & authentiques, par l'effet de ce remède, même dans des maladies autres que vénériennes, dépendantes d'une dégénérescence des humeurs, de l'obstruction des glandes, &c. &c.

ayant été traités pendant leur route avec la Poudre antivénérienne conformément aux ordres du Roi, arriverent au lieu de leur destination parfaitement & radicalement guéris de leurs maux vénériens, tels que la vérole, gonorrhées virulentes, bubons, fistules, chancres, poireaux &c, &c. sans qu'aucun d'eux eût éprouvé le moindre contretems, & sans qu'ils eussent été obligés de retarder leur marche, ainsi qu'il conste par les procès-verbaux des Officiers de santé & des Commissaires des Guerres de Lille & de Toulon, par la relation itinéraire, circonstanciée & exacte des Chefs Conducteurs du détachement, celle des Médecins & Chirurgiens dispensateurs du remède pendant la route, & enfin par le rapport confirmatif de seize Commissaires, dont dix Médecins de la faculté de Paris ou de la Cour (1) & six Chirurgiens de l'Acadé-

(1) MESSIEURS,

Poissonnier, Inspecteur & Directeur-Général des Hôpitaux de la Marine.

Le Clerc, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c.

Thierry, de la Faculté de Paris, &c.

De la Bordere, Conseiller d'Etat, Premier Médecin en survivance de Mgr le Comte d'Artois.

Macmahon, Médecin de l'Ecole Royale Militaire, &c.

Morisot des Landes, Docteur-Régent de la Faculté de Paris.

mie de Chirurgie & de l'Académie des sciences, &c. (1) nommés par le Ministre, à l'effet de constater l'état de ces 36 hommes rappelés de Toulon aux Casernes de Saint-Denis.

Il faut joindre à ces expériences celles qui avoient été préalablement faites de l'avis du Premier Médecin du Roi au Fauxbourg Saint-Denis sous l'inspection des Médecins & Chirurgiens de l'Hopital-Général & de Bicêtre & autres, &c. &c. sur huit malades vénériens des plus affectés pris de cette dernière maison, comme aussi celles qui ont eu lieu à Besançon

Munier, Médecin de l'Hôtel-Royal des Invalides, &c.

De Lassone, Médecin Ordinaire de la Reine, &c.

Brunyer, Médecin des Enfans de France.

Daignan, Médecin des Camps & Armées.

(1) *Dufouard*, Chirurgien Consultant du Roi.

Sabatier, de l'Académie Royale des Sciences, &c.

Bordenave, de l'Académie Royale des Sciences, Professeur Royal, &c.

Louffonneau fils.

Gauthier, Chirurgien Ordinaire de Monsieur.

Garre, Chirurgien-Major de l'Ecole Royale Militaire.

De la Font, &c.

Tels sont les hommes qui ont reconnu & attesté les guérisons énoncées : des témoignages aussi respectables ne peuvent être révoqués en doute. Ils portent sur l'évidence des faits.

& dans le Dépôt de Saint-Denis, sur des filles qui ont été traitées avec le succès le plus complet.

Et enfin les expériences faites à Metz l'année dernière sur 46 soldats grièvement affligés de virus vénérien. Voyez l'extrait des Procès-verbaux relatifs ci-joint (1)....

R É S U M É.

Ces remèdes n'exigent pour ainsi dire ni préparation, ni régime, ni ménagement particulier, ni repos : pendant leur usage on peut vacquer à toutes ses affaires ; voyager & s'exposer sans

(1) *Extrait des Procès-verbaux des diverses Expériences faites en France, déposés au Bureau de la Guerre.*

.... Il est dit formellement que le remède de M. de Gordernaux a pour lui trois argumens les plus propres à justifier la nouveauté en fait de pratique. 1°. La certitude que les Soldats qui en font usage, ne courent point les risques de gagner le scorbut, ni les maladies putrides & malignes, si familières dans les Hôpitaux, & plus encore dans les Salles destinées au traitement des vénériens. 2°. C'est que, malgré les fatigues d'un voyage de plus de 500 lieues, faites à pied ; malgré les intempéries de l'air & des saisons, en passant du Nord au Midi, & du Midi au Nord ; malgré les intempérances en tout genre, notamment celle du vin, même les effets d'une nouvelle contagion vénérienne, auxquelles plusieurs de ces Soldats se sont livrés, de leur propre aveu, en route, toutes les fois qu'ils ont pu se soustraire à la surveillance austère de leurs Chefs : ce re-

danger aux intempéries de l'air & des saisons.

Moyennant l'institution & administration simple, commode & facile de ces divers antivénériens dont l'absolue propriété a été ainsi authentiquement reconnue & constatée par une succession d'expériences & d'observations salutaires, & dont chacun peut faire usage furtivement & utilement *par soi-même, soit en route, soit en mer, soit enfin en tel lieu que l'on se trouve;*

mède n'a occasionné aucun des accidens qu'il auroit dû produire, accidens inévitables dans toute autre espece de traitemens, même les plus doux. 3°. Ce remède a opéré des succès, auxquels on ne devoit pas s'attendre, non-seulement parmi les Soldats traités dans la route de Lille à Toulon & à Marseille, mais encore parmi les filles traitées à Befançon, & dans le Dépôt de S.-Denis, dont quelques-unes étoient plus grièvement affectées que les Soldats D'où l'on conclut que ce remède est le plus grand présent & le plus salutaire qui puisse être fait à l'humanité souffrante, & du plus grand avantage pour l'Etat, puisque les Soldats peuvent être traités & guéris sous la discipline des Corps en temps de Paix : & sous leurs Drapeaux en temps de Guerre, sans interrompre leur service : ce qui est de la plus grande importance, étant prouvé que dans le cours d'une année, la 15e partie, au moins, des Troupes est attaquée de maladies vénériennes De tout quoi, Nous Commissaires des Guerres, avons, conformément aux ordres de la Cour, dressé les présens Procès-verbaux, & signé avec tous les Médecins & Chirurgiens préposés, &c.

l'Auteur

l'Auteur a proposé , établi & prouvé , propose , prouve & établit la guérison de toutes les maladies vénériennes dans tous les cas & chez tous les Sujets.

Sans jamais *molester* , *tourmenter* , *mutiler* &

A la sanction de ces Jugemens prononcés par quantité d'hommes honnêtes & instruits , dont la foi n'est rien moins que docile , quand il s'agit de spécifique , on peut joindre le résultat des nouvelles expériences faites à Metz. Outre les éloges les plus formels , portés dans les Procès-verbaux de M. de la Salle , Commissaire des Guerres , & des Médecins & Chirurgiens des Hôpitaux de Metz , on lit une Lettre particuliere , écrite à ce sujet à M. de Godernaux , par M. le Duc de Broglie , en ces termes :

« J'ai reçu votre Lettre , Monsieur , je suis persuadé
 » de la bonté de votre Remède , par les effets que j'en ai
 » vu à Metz : j'ai fait connoître à M. le Marquis de Ségur
 » ce que j'en pensois ; je desirois qu'on l'adoptât , & il en
 » seroit ainsi , si cela dépendoit de moi. Je suis , &c.
 » Signé , le Maréchal Duc DE BROGLIE »

Cet Antivénérien ne sera donc pas un de ces Remèdes , auxquels la *crédulité* , la *fantaisie* , la *faveur* , le *goût de la mode* , ou des *motifs pécuniaires* , procurent une vogue , une célébrité passagères ; son crédit est véritablement fondé sur l'évidence de ses effets salutaires contre les maladies vénériennes , & contre les dartres & affections dartreuses rebelles , même dans d'autres maladies graves , &c. &c.

B

dégrader les malades par des fers tranchants & par des corrosifs caustiques : moyens actifs & violens abusivement nécessités & admis jusqu'à ce jour dans le traitement des maladies vénériennes par l'insuffisance des remèdes usités.

C'est ainsi que ces excroissances vénériennes, ces chancres proéminens, durs & calleux, ces

N. B. La bénignité du Remède de M. de Godernaux est aussi évidemment prouvée que son efficacité, par cela même qu'on en a poussé l'administration au-delà de 200 doses dans l'espace de deux ans, chez des Sujets de 27 ans, très-exténués, appauvris & semi lépreux par un vice dartreux de naissance dégénéré, qui ont tout-à-la-fois acquis une parfaite guérison, & le meilleur état de fanté & d'embonpoint dont ils jouissent depuis plusieurs années, & dont des personnes en place ont été les témoins, ainsi qu'on en rendra compte ailleurs, en même-temps qu'on traitera des puissans effets qu'un grand nombre de personnes de distinction ont éprouvés & obtenus de ce Remède dans le cas de maladies cutanées, opiniâtres, de fièvres intermittentes invétérées, tierces, quartes, doubles, triples, &c. fièvres putrides & pourprées, obstructions, icteres ou jaunisses de plusieurs espèces, paralysies hémiplegies, plus ou moins récentes; enfin, dans les maladies écrouelleuses & cancéreuses; notamment dans tous les cas de lait répandu: ce qui établit dans ce médicament les propriétés anti-putride, fondante, désobstructive, dépurative & céphalique au plus haut degré, indépendamment de ses qualités antivénériennes.

poulains abcédés, ces ulcères fistuleux, calleux & fynueux, ces phymosis, ces paraphymosis &c, &c.... accidens contre lesquels on n'avoit connu jusqu'à présent que des secours violens & formidables, tels que les pierres & *les fers brulans, les ciseaux, les bistouris & les scalpels* guérissent désormais de la maniere la plus ultérieure & la plus douce, par la seule efficacité des moyens énoncés (1).

Comme aussi tous les symptomes & accidens vénériens, graves, douloureux & récents, ceux qui sont invétérés & opiniâtres. Ceux même qui étoient réputés incurables (2).

(1) Au moment même où l'Auteur écrivoit ce résultat de son expérience, il a guéri, sans aucun de ces moyens, un jeune Avocat, affligé d'un paraphymosis inflammatoire & douloureux, avec étranglement très-intime, compliqué d'un collier chancreux, entre deux fortes cristallines circulaires : Dans ce cas urgent, quatre personnes de l'Art, consultées successivement, avoient proposé l'incision & les scarifications préalables. Voyez ce fait authentique & ce qui suit dans l'Ouvrage même, Art. *Phymosis*.

(2) Parmi les faits les plus frappans sur des maux vénériens manqués par les autres Remèdes, réputés incurables, & abandonnés comme tels, qui ont parfaitement cédé aux Antivénériens proposés, l'on trouve des gué-

L'on ne peut sans doute mieux statuer de l'efficacité absolue & réelle de tels remèdes que par l'évidence des faits, qui prouvent qu'ils ont non-seulement la propriété de purifier & changer la disposition des humeurs, mais encore celle de réparer à fond le vice des solides, en détergeant & consolidant d'une manière ultérieure les foyers, les sinus, les clapiers des anciens ulcères, indépendamment d'aucun moyen étranger & violent.

Il est donc également certain & démontré aujourd'hui que l'on guérit mieux & plus promp-

rifons notoires & bien constatées, intéressant le plus essentiellement la Société, entr'autres, 1^o. des *nodus & tubercules calleux, au penis, à la langue, aux amigdales, &c.* datant de 10 ans, de 18 ans, absolument squirreux, douloureux, lancinans, & prêts à dégénérer en cancer, pour lesquels on avoit employé, pendant plusieurs années consécutives, divers Antivénériens, sans aucun fruit; 2^o. des chancres rongeurs; 3^o. des chancres, avec phymosis & écoulemens bâtards, très-fétides; 4^o. des gonorrhées invétérées; 5^o. des exostoses & des caries anciennes; 6^o. des dartres universelles; 7^o. des affections douloureuses de 6, de 11 & de 12 ans, &c. &c. Tous ces maux avoient éludé l'effet de l'Elixir antivénérien, de l'Eau antivénérienne & du Rob anti-syphillitique, pendant des années entières. Voyez leurs articles relatifs.

tement ces maux d'une maniere agréable, fans crucifier inutilement les malades pendant des mois & des années entieres, & sur-tout fans ces dégradations perpétuelles qui suivent nécessairement de ces brûlures, ces incisions, ces dilacérations cruelles & barbares, pratiquées & adoptées jusqu'à présent.

De-là que les femmes enceintes à tout terme, les enfans à la mamelle & à tout âge, tels que soient le genre, le degré & le siege de leurs maux, sont traités & guéris avec la plus grande aménité, sécurité & célérité de succès, de la maniere la plus heureuse & la plus satisfaisante.

L'ouvrage de l'Auteur facilitera d'abord aux malades, la connoissance de l'espece du mal vénérien dont ils seront affectés; celle des nouveaux antivénériens qui leur seront convenables, & les mettra à portée de s'en procurer les secours & consulter utilement sur leur état, même sans se faire connoître, si l'on veut, en donnant de simples éclaircissemens par écrit sous un nom supposé, ou sous anagramme.

Les personnes du sexe de tout âge & de tout état, affectées de fleurs blanches, trouveront pareillement des moyens de guérison sûre &

salutaire contre une maladie si fréquente, si
incommode & si nuisible à la population.

Lu & approuvé, ce 4 Juillet 1782. DE SAUVIGNY.

Vu l'Approbation. Permis d'imprimer le 5 Juillet 1782.

LE NOIR.



De l'Imprimerie de B. MORIN, rue S. Jacques,
à la Vérité.